

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 16 décembre 2025 à 19 heures30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents** : Sandrine BOUVAREL, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET (arrivée à 19h50), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESCIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

**Ont donné pouvoir ou sont excusés :**

Céline BONVINI (pouvoir à Virginie LAURENT-MEYER), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Bernard JARLAUD), Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS),  
Absent(es-s) : Sukran BOYRAZ, Michèle GAUTHIER,

Les Conseillers présents, soit 21 à l'ouverture de la séance, représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 27, ayant atteint le quorum, il a été procédé à l'ouverture de la séance et à la nomination du secrétaire élu parmi les conseillers à savoir Virginie LAURENT-MEYER.

**Date de la convocation** : 10 décembre 2025

**Délibération-97-2025 : Modification des tarifs du camping municipal pour la saison 2026**

En prévision de la saison 2026 au camping municipal la Rivoirette, il convient d'ajuster les tarifs applicables au camping municipal La Rivoirette

**Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour),  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- FIXE les tarifs suivants pour le camping municipal pour la saison 2026 :

	<b>Tarif journalier</b>
Adulte à partir de 18 ans hors taxe de séjour	4,78 €
Adulte à partir de 18 ans occupant un camping-car hors taxe de séjour	5,34 €
Enfant – 18 ans	3€
Enfant – 3 ans	Gratuit
Emplacement pour cycliste AVEC électricité	5,00 €
Emplacement tente ou caravane avec un véhicule et camping-car	10€
Groupe : centre de loisirs/colonie de vacances forfait 10 enfants (encadrants gratuit)	28€
Tente toile et bois / capacité : 2 personnes (compris emplacement + 1 véhicule + électricité + abri vélo)	30 €
Pods ( cabane en bois) / Capacité : 3 personnes (compris emplacement+ 1 véhicule + électricité)	40 €

Branchements électriques hors emplacement vélo	5,00 €
Animaux vaccinés sur présentation du carnet	2,00 €
Véhicule supplémentaire	5€
Garage Mort	10€
<b>Services complémentaires</b>	
Kit literie ( drap housse, drap, oreiller avec taie )	10€
Couette	5€
Oreiller d'appoint gonflable	3€
Drap de bain	5€

- PRÉCISE qu'il convient de rajouter à ces tarifs journaliers, la taxe de séjour qui s'élève à 0.22€ par personne majeure et à 0.66€ par personne majeure pour les camping-cars. Cette taxe est instituée et gérée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en application de ces tarifs applicables dès les réservations pour la saison 2026.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 16 décembre 2025

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,